

PROCES-VERBAL DE VISITE DU CHÂTEAU DE BEAUFORT en 1601

L'an de grâce mil six cent un, le quatorzième jour de décembre, par-devant nous Pierre Rinevain conseiller du Roi, notre sire, lieutenant civil criminel et assesseur au siège royal de Beaufort, a comparu Mr Gilles Rolland avocat à ce siège, procureur de Messire Cipion Sardiny, conseiller du Roi en ses conseils privés et d'Etat, ayant contracté avec Monseigneur le duc de Bouillon, maréchal de France, pour le comté et seigneurie de Beaufort et château du dit lieu, lequel en présence de Mr Gilles Cousin, licencié en droit, substitut du procureur du Roi à ce siège et procureur de sa majesté absent et l'avocat du Roi, et Mr Claude Legros percepteur du domaine de ce comté.

Et maître Jacques Sorin, contrôleur du dit domaine, nous a dit avoir reçu lettre et mandement du dit sieur de Sardiny pour faire faire les visitations des ruines et démolitions du dit château et de la Ménistré et pour faire faire les réparations les plus utiles et nécessaires a requis qu'il soit procédé à la dite visitation et qu'à cette fin ayons à nous transporter au dit château, en présence des dessus dits pour faire les dites visitations, en présence d'experts qui seront à cette fin pris d'office.

A quoi obtempérant sommes, avec et en présence des dits avocat et substitut dudit procureur du Roi percepteur et contrôleur et de maître clerc de greffe de ce siège, transportés au dit château auquel lieu étant et après avoir interpellé les dits Rolland pour le dit sieur de Sardiny avocat et substitut du dit procureur du Roy receveur et contrôleur .

De nommer et convenir d'experts et manœuvres pour faire les dites visitations, ce qu'ils n'ont voulu faire ni en convenir.

Avons d'office mandé et pris pour experts chacun de Mathurin Morin et Jean Reneau maître maçon, René Deniau et René Drouetteau maître charpentiers, Jean Roy et Jean Gauthier couvreur d'ardoises, Vincent Pottier et Jean Girouart menuisiers, Phélippe Faulques et Jean Cordier Serruriers, Laurent Thibault vitrier, Jaques Ribemont et Pierre Guineux carreleurs et « terrasseurs », demeurant en cette ville de Beaufort, leur avons à cette fin mandé « quéri » et ont comparus par-devant nous et des dessus dits au dit château et d'eux avons pris et reçu le serment de bien dûment et fidèlement et en leur conscience voir et visiter tout le dit château de chambre en chambre et de lieu en lieu, chacun de leur art et métier et nous rapporter les ruines et démolitions qui y sont au dit château et la cause dont elles procèdent, ce qu'il faudrait pour les refaire et rétablir, ce qu'ils ont promis et juré faire dont les avons jugés.

Photo 64

Ce fait, avons, en présence de tous les dessus dits et experts, entré en **la chambre du capitaine**, regardant et ayant son aspect sur la garenne et soleil de vers midi, en laquelle avons vu à l'œil et nous a été rapporté par les dits Morin et Reneau maîtres maçons et qui nous ont dit être âgés, savoir le dit Morin de quarante et sept ans ou environ et le dit Reneau de trente et un ans ou environ, demeurant en cette ville de Beaufort, qu'il faut en la cheminée deux rangées de pierre de taille au contre-feu d'autant que celles qui y sont sont ruinées et consommées et que pour ce faire bien et dûment fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de un écu deux tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits Deniau et Drouetteau nous ont aussi dit être âgés, savoir le dit Deniau de cinquante sept ans ou environ et le dit Drouetteau de trente ans ou environ, charpentiers demeurant en cette dite ville, nous ont dit avoir vu et visité la dite chambre et qu'en celle-ci ne faut aucune réparation de leur état.

Les dits Pottier et Girouart nous ont aussi dit être âgés, savoir le dit Pottier de trente huit ans et le dit Girouart de vingt huit ans ou environ, être menuisiers de leur état, demeurant en cette ville, ont dit qu'il ne faut rien de leur état en la dite chambre.

Le dit Thibault vitrier nous a dit être âgé de ans ou environ, aussi demeurant en cette ville et qu'il ne faut aucune réparation de son dit état en cette chambre.

Les dits Faulques et Cordier serruriers nous ont pareillement dit être âgés, savoir le dit Faulques de soixante ans ou environ et le dit Cordier de vingt ans ou environ, demeurant en cette dite ville et qu'il ne faudrait aucune chose de leur état en la dite chambre.

Les dits Ribemont et Guineux « terrasseur »s et carreleurs nous ont aussi dit être âgés, savoir le dit Ribemont de soixante et un an ou environ et le dit Guineux de quarante et un ans ou environ, demeurant en cette ville, ont dit qu'il faut en la dite chambre demi cent de gros carreaux et deux cents de petits, d'autant que celui qui y est est rompu et pour la plupart ôté et décarrelé et est besoin de la « rendre » en plusieurs endroits et la « relaitancer » et blanchir et que pour ce faire et fournir de carreaux, ils ne le voudraient faire à moins de dix écus un tiers.

Photo 68

Et de la dite chambre sommes entrés en **une autre petite antichambre** en laquelle il y a une cheminée et avons vu et nous a été rapporté par les dits maçons qu'il faut en la cheminée trois pierres de taille au contre-feu et que pour les mettre et fournir, ils ne le voudraient faire à moins de quarante cinq sols.

Les dits serruriers nous ont dit qu'il y a trois portes en la dite antichambre auxquelles il faut à l'une d'elles un loquet à pousser et à la porte par laquelle on entre de l'autre chambre ci-dessus en la dite antichambre, y a une serrure à laquelle il faut une clé et que **la demi-croisée regardant vers le soleil de midi**, il y faut un battant et que à la sortie de la dite antichambre pour entrer en un petit cabinet fait en la muraille y a une porte à laquelle faut une serrure en bas avec un « conray » et que pour ce faire et fournir, il faudrait bien la somme de un écu et ne le voudrait faire à moins.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit et rapporté et avons vu à l'œil qu'il faut deux cents de carreaux et « rendre » et « relaitancer » tout à neuf et que pour ce faire et fournir, il faut bien quatre livres et ne le voudraient faire à moins.

Le dit Thibault vitrier a dit qu'en la dite croisée il faut un panneau de vitre qui vaut six sols le pied et ne le voudrait faire à moins et que le dit panneau contient neuf pieds pour cinquante quatre sols.

Photo 805

Et en la **salle basse qui est sur la cour, faite en forme de cuisine** et qui est à l'entrée de la dite grande chambre comme dessus, nous a été rapporté par les dits maçons qu'il est de besoin de refaire le devant de la cheminée tout à neuf de pierre de taille et que pour ce faire et fournir de toutes matières il en appartient bien la somme deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs ont dit que en ladite salle et entrée de celle-ci, il faut à l'estimation de deux milliers de carreaux et demi cent de blocs et terrasser le plancher en derniers lieux et la blanchir et « reponcer » attendu que la vieille est presque tombée et que pour faire et fournir, il appartient bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit que en la dite cuisine y a une porte, par laquelle on entre en la dite chambre du capitaine à la serrure de laquelle porte il faut

une clé et un « conray » avec deux crampons et à une autre porte étant à côté de la dite cuisine y faut un « conray » garni de deux anneaux et un crampon de fermeture et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de trente sols et ne le voudraient faire à moins.

Le dit Thibault vitrier a dit que en **la demi-croisée de vers le soleil couchant**, il y faut comme avons vu à l'œil un panneau de vitres tout entier contenant quatorze pieds à raison de six sols le pied valant quatre livres quatre sols et au haut y a un panneau où il faut neuf losanges et faut relever le dit panneau tout à neuf et le nettoyer et en la croisée qui est sur la cour, il y faut deux panneaux de vitres au bas contenant les dits deux panneaux et vingt pieds à la dite raison ci-dessus qui sont deux écus. Plus faut lever les deux panneaux du haut pour les nettoyer et y mettre huit losanges et que pour faire et fournir tout ce que dessus, il appartient bien la somme de quatre écus trente sols.

Et les dits serruriers nous ont aussi dit et avons vu à l'œil qu'en les dites chambres ci-dessus et en la dite salle, il faut pour tenir les dites vitres vingt-sept pieds de verges de fer à raison de vingt deniers le pied pour ce quarante cinq sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 808

Et de la dite salle, sommes entrés en une chambre appelée **la chambre cerisiers** en laquelle l'on « soulait » mettre le magasin du dit château où avons vu et nous ont dit les dits menuisiers qu'il y faut **une grande fenêtre regardant sur la cour** et une fenêtre à placard en la muraille et une porte à l'entrée de la dite chambre à venir de la dite salle et que pour ce faire et fournir, il faudrait bien la somme de trois écus un tiers et ne le voudraient faire à moins et aussi y a une entrée pour aller dans les caves, celliers et basses fosses qui sont sous les dites caves à laquelle entrée il faut une porte et que pour la faire et fournir ils ne le voudraient faire à moins d'un écu.

Les dits serruriers nous ont dits que pour ferrer tout ce que dessus et pour une clé avec deux crampons qu'il faut à une porte par laquelle on entre en la cour, il faut la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs ont dit et avons vu à l'œil qu'en la dite chambre il faut deux cents de gros carreaux et que pour ce faire et la « relaitancer » et blanchir il en appartient bien la somme de deux écus et demi et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier nous a dit qu'il faut deux panneaux de vitres pour mettre en la dite fenêtre vers la cour contenant les dits panneaux vingt-quatre pieds à la dite raison ci-dessus pour ce deux écus vingt quatre sols.

Et les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il faut pour tenir les dites vitres quinze pieds de verges de fer à raison de vingt deniers le pied pour ce vingt et cinq sols.

Photo 811

Et de là sommes entrés en **une autre chambre voûtée** qui est à côté de la dite salle où avons vu et nous ont dit les dits maçons que en la cheminée de celle-ci il y faut neuf pierres de taille pour faire le contre-feu et que pour les mettre et fournir, il faut bien deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers ont dit qu'il faut en la dite chambre trois portes et un quart de croisée et que pour les faire et fournir, il faut bien quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer les dites portes et croisées et pour faire deux clé à deux autres des portes avec un crampon de fermeture, il faut bien trois écus un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs ont dit que en la cheminée de la dite chambre, il y faut un cent de gros carreaux et blanchir la dite chambre et pour ce faire il faut bien un écu un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Photo 813

Et de là sommes montés en **la chambre haute étant au-dessus** des dites chambres et salle ci-dessus. Et premier en la chambre de dessus la dite salle avons vu et nous ont rapporté les dits maçons qu'il faut un corbeau de pierre dure qui sert à porter une poutre et que pour ce faire et fournir, il appartient bien un écu et dit ne le voudraient faire à moins.

Les dits charpentiers ont dit que en la dite chambre il est de besoin de mettre un poteau sous la poutre à l'endroit où il y en a un qui est de colombage parce que celui qui y est n'est pas assez fort.

Il leur faut étayer une sablière qui est joignant la muraille qui porte les soliveaux parce que le corbeau qui est de pierre qui la porte est cassé prêt à tomber et que pour faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de un écu un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut un quart de croisée à **une fenêtre qui est vers le soleil couchant**, un autre quart de croisée en la galerie qui est vers la cour et une porte à l'entrée d'une petite chambre qui est à côté et que pour ce faire et fournir il faut la somme de trois écus un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer les dites croisées et portes ci-dessus, il faut bien la somme de deux écus un tiers et ne le voudraient aussi faire à moins.

Le dit vitrier a dit que au dites deux quarts de croisées, il faut vingt pieds de vitrage à la raison susdite qui est deux écus.

Et les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il faut quinze pieds de verges de fer pour tenir les dites vitres à la dite raison de vingt deniers le pied qui est vingt cinq sols.

Les dits carreleurs ont dit qu'il faut tant en la dite chambre qu'en la galerie qui est à l'entrée de celle-ci, un quarteron de gros carreaux et deux cents de petits et blanchir cette chambre, « rendre » et « relaitancer » et que pour faire il faut bien un écu deux tiers et ne le voudraient faire à moins.

Photo 816

Et de la dite chambre sommes montés en **une autre chambre haute qui est sur la chambre du capitaine** et laquelle avons vu et nous ont dit les dits menuisiers qu'il faut une porte à l'entrée de la dite chambre et **demi-croisée à une fenêtre qui est vers la garenne** et que pour ce faire et fournir il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit que au dit quart de croisée il faut neuf pieds de vitrage à la dite raison susdite qui est cinquante quatre sols.

Les dits serruriers ont aussi dit que pour la serrure de la dite porte et demi-croisée et six pieds et demi de verges de fer pour ferrer les dites vitres et faut bien la somme de deux écus trente sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits « terrasseurs » et carreleurs ont dit qu'il est seulement besoin de blanchir et « laitancer » la dite chambre et que pour ce faire, il faudrait bien la somme de quarante sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 818

Ce fait sommes entrés en **une autre petite antichambre étant à côté de la chambre ci-dessus** en laquelle les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut faire une porte et une demi-croisée et que pour ce faire et fournir il faudrait bien la somme de deux écus deux tiers et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut pour garnir la demi-croisée de vitres sept pieds de vitrage à la dite raison susdite qui est quarante deux sols.

Les dits serruriers ont dit que pour ferrer la dite porte et demi-croisée et une clé à une serrure qui est à une autre porte à la sortie des deux chambres entrant en la galerie et pour quatre pieds de verges de fer pour tenir les dites vitres, il faudrait bien la somme de deux écus un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs ont dit que en la dite chambre il faut un cent de carreaux et un quarteron de blocs et la reblanchir et que pour ce faire et fournir il faut bien la somme de un écu et ne le voudraient faire à moins.

Photo 820

Et de la dite chambre, sommes entrés en **une galerie par laquelle on va de la chambre du capitaine aux garde-robes** et en laquelle les dits menuisiers ont dit qu'il faut un quart de croisée et un guichet sur un autre quart de croisée et que pour ce faire, il faut bien la somme de un écu dix sols et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut pour les dits deux quarts de croisées huit pieds de vitrages qui valent à la dite raison susdite quarante et huit sols.

Les dits serruriers ont dit que pour ferrer les dits deux quarts de croisée de ferrures, faire une serrure en bosse à la porte de l'entrée de la dite galerie et trois pieds et demi de verges de fer à porter les dites vitres, il appartient bien la somme de soixante et quinze sols.

Les dits carreleurs ont dit qu'il est besoin de carreler la dite galerie et qu'il y faut cinq cent de carreaux, ensemble de blanchir la dite chambre et que pour ce faire il faut bien la somme de cent sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits maçons ont dit qu'il est besoin de rhabiller un jambage d'une fenêtre qui est en les dites garde-robes et que pour ce faire et fournir il faut bien la somme de trente sols et ne le voudraient faire à moins.

Et pour ce que la nuit est intervenue, avons remis la continuation de la dite visitation à demain matin. Fait par-devant nous juge et lieutenant...

Photo 823

Et le lendemain samedi quinzième jour du dit mois de décembre du dit an, à la matinée du dit jour, sommes avec et en présence ses dits avocats et substituts du dit procureur du Roi, Legros receveur et Sorin contrôleur du domaine et le dit Rolland pour le dit sieur de Sardiny ensemble et tous les dits experts ci-dessus transportés au dit château de Beaufort où étant avons monté en **les vieux greniers** de celui-ci où étant, desquels étant les dits maçons nous ont dit qu'il serait de besoin de faire une muraille appelée « râtélis » du côté vers la cour pour ce que celle qui y est est toute rompue, ce qui est besoin de faire pour les rendre habitables, comme à l'estimation de cinq pieds de haut et de quinze pieds de longueur et de six pieds d'épaisseur et que **du côté vers la garenne et soleil de midi** y a un pan de muraille de trente pieds de longueur ou environ lequel mur est rompu en plusieurs endroits

à cause de quelques canonnières que autrefois on y a faites, laquelle est nécessaire de « dérâtelier » et du côté de vers le soleil levant regardant vers la fuie y a une « chappeseult » de bois sur laquelle il y a une cloison faite en « clers » d'ardoises, laquelle « chappeseult » a dix-huit pieds de longueur qui est dégarnie de muraille par le dessous et est nécessaire de la regarnir de muraille et du côté vers la cour y a aussi une « chappeseult » faite de « clers » d'ardoise qui est aussi dégarnie en plusieurs endroits et la faut regarnir et que du côté vers la fuie et joignant le pignon vers le soleil couchant y a un bas-côté d'une toise et demi de longueur qu'il faut et est besoin et nécessaire de refaire tout à neuf, pour faire tout ce que dessus dit fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de cinquante écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits Deniau et Drouetteau charpentiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dits vieux greniers en ce qui en est de leur état et disent qu'il y a un plancher de soliveaux garni « d'essil » par le dessus de soliveaux et que les poutres et soliveaux de ces greniers ont baissé et plié qui est occasion que les dits greniers sont inhabitables et n'y a moyen de faire servir pour y mettre grains et autre choses au préalable les dits soliveaux « essil » ne soient relevés et refaits comme à l'estimation de douze toises « d'essil » tout à neuf.

Plus les dits charpentiers nous ont dit qu'il y a de petites cheminées en manière de « chauffepied » lesquelles y a apparence qu'il y a en des cloisons et séparations de bois lesquelles sont ôtées et abattues et sont les dites chambres inhabitables, sinon que les dites cloisons soient réparées et que à l'occasion que les dits poutres et soliveaux ont baissé les « estaches » et sablières ont baissé contrebas et que à cette occasion y a une sablière du haut cassée et pourrie et y a apparence que la faute est advenue par défaut de connexion et que de cette vue la cour y a un pan de bois auquel y a une demi-croisée pour donner clarté aux dits greniers où il est nécessaire de mettre un « accoudouer » parce qu'il n'y a point à présent et une « colombe » au dit pignon de dix-huit pieds de long et que pour rhabiller et refaire tout ce que dessus en leur état en appartient bien la somme de cinquante écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs « terrasseurs » nous ont aussi dit avoir vu les dits greniers lesquels y a apparence qu'ils ont été carrelés et que à présent ils sont tous décarrelés pour comme estimation de cinq cents de carreaux et aux restes des dits vieux greniers vers le soleil couchant y a de petites chambres et pour faire les réparations y a apparence d'y avoir eu des cloisons de colombages closes de terrasses et barreaux lesquelles cloisons est besoin de refaire pour rendre les dits greniers habitables, lesquelles cloisons ont comme à l'estimation de dix pieds de hauteur et quarante quatre pieds de longueur et y a de petites tours de colombages qui ont comme à l'estimation de dix pieds de longueur chacune et sept pieds de hauteur et au-dessus des dites chambres y a des terrasses en forme de lambris et est nécessaire de refaire le tout ci-dessus tout à neuf et reblanchir attendu que les dites petites chambres sont inhabitables si au préalable les dites réparations ne sont faites et que pour carreler les dits greniers et chambres ci-dessus faut environ de trente milliers de carreaux et ce non compris les vieux qui y sont encore à présent et deux muids de chaux et que pour faire tout ce que dessus bien et dûment de leur état et les rendre bien et dûment réparé, il leur appartient bien la somme de quatre-vingt écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dits vieux greniers ci-dessus et disent que du côté de vers la cour y a une demi-croisée où il faut deux fenêtres pleine avec des barres seulement et en un autre endroit aussi vers la cour faut aussi deux petites fenêtres barrées, faut aussi tant à l'entrée des dits greniers que pour entrer dans les diverses chambres, il y faut quatre portes et cinq guichets et dit que pour faire tout ce que dessus de leur état, il faut bien la somme de huit écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit que pour ferrer les dites portes, guichets et fenêtres bien et dûment comme il appartient, il faut bien la somme de six écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Des dits greniers, sommes transportés en **une autre chambre haute qui est à côté des dits greniers** en laquelle étant avons vu à l'œil et nous ont dit les dits maçons qu'il faut réparer trois rangs du contre-feu de la cheminée de la dite chambre et refaire le foyer tout à neuf et mettre un rang de pierre en chaque jambage et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il faut bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit que en la dite chambre, il faut demi-cent de carreaux pour quoi mettre et fournir de tout, il appartient bien la somme de quinze sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité la dite chambre en laquelle y a **une croisée regardant vers la cour** où il y a deux fenêtres pleines qui sont barrées neuves, lesquelles il est besoin d'ôter et d'y en refaire deux d'assemblage attendu que celles qui y sont à présent sont fermées, il n'y a point de clarté en la dite chambre et est besoin d'y mettre de la vitre et que au côté de la cheminée y a une petite fenêtre en muraille avec un dressoir au milieu à laquelle fenêtre n'y a aucune fermeture et est besoin d'y en faire une neuve d'assemblage. Et au plancher de dessus de la dite chambre, fait de « fonsailles » et qu'il y en a de rompues comme à l'estimation de deux toises qu'il est besoin de refaire et en l'étude qui est à l'entrée de la dite chambre y faut un châssis à voir et un guichet dedans et que pour faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a aussi dit que suivant le rapport des menuisiers, il faut aux dites fenêtres vingt deux pieds de vitrages et six autres pieds de vitrages au dit châssis étant en la dite étude à la raison de dessus qui est huit livres douze sols.

Les dits serruriers nous ont aussi dit avoir vu la dite chambre à l'entrée de laquelle y a **une petite étude faite en voûte de pierre à l'entrée de laquelle y a une petite porte à la serrure de laquelle porte faut une clé** et que à **la porte de la dite chambre allant en la grande salle** à laquelle faut aussi une serrure « treffière » et ferrer la fenêtre de la dite demi-croisée et fenêtre en muraille et seize pieds de verges de fer pour porter les dites vitres et six autres pieds de verges pour porter les vitres qu'il faut mettre à l'entrée de la dite chambre qui fait le carrefour. Plus faut ferrer une petite fenêtre faite à châssis en la dite étude de trois pieds de verges de fer pour tenir le vitrage et que pour faire et fournir ce que dessus, il faut bien la somme de quatre écus et demi et ne le voudraient faire à moins.

Photo 836

Plus les dits menuisiers nous ont dit que faut à **une petite allée près de l'escalier allant de la dite chambre ci-dessus en la grande salle**, il faut trois portes pleines avec des barres seulement pour lesquelles faire et fournir, il faut la somme de trois écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit que pour ferrer les dites portes de toutes ferrures, serrures et clés, il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 836

Ce fait nous sommes transportés en **une autre seconde chambre haute du donjon** où étant les dits maçons nous ont dit que en la cheminée il faut deux rangs de pierre au contre-feu et mettre un accoudoir à la croisée de la dite chambre et refermer la dite croisée par le milieu et la regarnir et la rejoindre par le haut et que pour faire ce que dessus il faudra bien la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit qu'il y a en la dite chambre **une croisée de menuiserie vielle qui est vers la cour**, laquelle croisée est de nulle valeur et la faut refaire tout à neuf, garnie de quatre guichets et quatre châssis à voir, plus faut une porte d'assemblage à une des entrées de la chambre attendue qu'il n'y en a aucune et en haut de la dite chambre faut aussi à l'estimation d'un tiers de toise de lambris. Plus à l'entrée de la chambre vers l'escalier, il faut deux portes, savoir l'une pour entrer en la chambre et l'autre pour aller à de petites garde-robes lesquelles portes faut faire pleines avec des barres dont la porte pour entrer en la dite garde-robe sera garnie d'un châssis et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de sept écus un tiers et ne voudraient le faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer les dites trois portes, mettre une serrure avec autre porte qui est à l'une des entrées de la dite chambre et pour ferrer la dite croisée et de huit pieds de verges de fer pour porter les vitres qu'il faudra mettre à la dite croisée, il appartient bien la somme de six écus et demi et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut et est nécessaire mettre deux panneaux de vitres à la dite croisée contenant chacun neuf pieds de vitres valant à la dite raison ci-dessus cent huit sols ou environ.

Les dis carreleurs nous ont aussi dit que en la dite chambre, il y faut demi cent de carreaux pour lequel mettre et fournir, il faut quinze sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 840

Et de la dite chambre sommes transportés en **une autre petite antichambre étant à côté de celle ci-dessus** en laquelle y a une petite garde-robe en manière d'étude en laquelle chambre y a **une croisée du côté vers la cour**, laquelle croisée les dits menuisiers nous ont dit et avoir vu à l'œil être de nulle valeur et est presque toute pourrie et rompue et besoin de la refaire tout à neuf, occasion de quoi la chambre est inhabitable, plus en un petit cabinet étant au coin de la dite chambre il faut un châssis à voir et un petit guichet dedans fait d'assemblage. Le plancher de laquelle chambre est lambrissé de bois et y en a comme à l'estimation d'une toise de rompue et est nécessaire de refaire à neuf et que pour faire et fournir ce que dessus, il faut bien la somme de cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit que à l'entrée de la dite chambre y a une veille porte d'assemblage qu'il faut ferrer tout à neuf avec une serrure « treffière » parce qu'il n'y en a point à présent à la dite porte. Plus faut à la porte du dit cabinet aussi une serrure « treffière » avec une clé et ferrer la dite petite fenêtre du dit cabinet plus ferrer la dite croisée de la dite chambre et seize pieds de verges de fer pour porter les dites vitres du dit châssis et que pour faire tout ce que dessus, il appartient bien la somme de cinq écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier nous a aussi dit que à la dite croisée de la dite chambre et pour le dit petit cabinet il faut trente deux pieds de vitrage de la dite raison de six sols le pied valant trois écus douze sols.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit que en la dite chambre il faut un cent de carreaux pour lequel mettre et fournir, il faut bien la somme de trente sols et ne voudraient faire à moins.

Et pour ce qu'il est midi venue, avons remis à procéder au ... la dite visitation à une heure d'après le midi attendant deux.

Photo 844

Et à l'après dîner du dit jour, nous juge et lieutenant susdits sommes avec et en la présence de tous les dessus dits transportés au dit château de Beaufort ou étant **avons monté** et les dits experts **en la troisième chambre de dessus la tour appelée le donjon** en laquelle étant les dits maçons nous ont dit que en la cheminée de la dite chambre il faut deux rangs de pierre de taille au contre-feu de la dite cheminée et refaire le foyer de celle-ci tout à neuf aussi de pierre de taille et que pour ce faire il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers ont dit avoir vu ce qu'il est besoin de faire de leur état en la dite chambre et que en celle-ci, il faut faire une porte d'assemblage à l'entrée de la dite chambre et une autre porte aussi d'assemblage pour entrer de la dite chambre en des garde-robes qui sont au coin de la dite chambre et que du côté **vers la cour y a une croisée en la muraille** où il est besoin faire une croisée de menuiserie et du côté devers la garenne, il y faut aussi une demie croisée de menuiserie et au plancher de la dite chambre qui est lambrissé lequel lambris est rompu en plusieurs endroits, comme à l'estimation de deux toises qu'il est besoin de faire et que pour faire tout ce que dessus et comme il appartient bien la somme de neuf écus sol un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit que pour ferrer de leur état les dites portes, croisées et demie et vingt-huit pieds de verges de fer pour porter le vitrage qu'il faudra mettre aux dites croisées et demie, il appartient bien la somme de six écus sols et ne le voudraient faire à moins.

Et Thibault vitrier nous a aussi dit que il faut aux dites croisées et demie de la dite chambre haute et huit pieds de vitrage à la dite raison susdite qui est en somme toute trois écus quarante huit sols.

Les dits carreleurs ont dit que en la dite chambre il y faut à l'estimation de cinq cents de carreaux et que pour celui-ci mettre et fournir, il appartient bien la somme de quatre livres dix sols et ne le voudrait faire à moins.

Photo 847

Et de la dite chambre sommes entré en **une petite antichambre à côté de la dite chambre ci-dessus** en laquelle étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut trois pierres de taille au contre-feu de la cheminée de la dite antichambre et un jambage à un des côtés de la dite cheminée et refaire le foyer tout à neuf aussi de pierre de taille et une pierre pour servir d'accoudoir à une demie-croisée et que pour faire , fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de un écu vingt sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité la dite antichambre à l'entrée de laquelle antichambre il faut une porte d'assemblage et du côté de vers la cour faut aussi faire demie croisée en leur état de menuisier et à côté de la dite antichambre y a de petites garde-robes en laquelle y a une petite fenêtre où il faut un petit guichet de menuiserie et que pour faire et fournir il faudrait bien la somme de trois écus quinze sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit avoir aussi vu la dite antichambre et que pour ferrer la dite porte et demie croisée et petit guichet des garde-robes et pour des verges de fer pour porter les vitres, pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de trois écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il est besoin garnir de vitres la dite demie croisée de la dite antichambre et le dit guichet des garde-robes où il faut vingt pieds de vitrages à la dite raison ci-dessus qui valent deux écus sol.

Les dits carreleurs ont dit que en la dite antichambre il est besoin d'y mettre deux cents de carreaux, pour quoi faire et fournir il faut bien la somme de un écu sol et ne le voudraient faire à moins.

Photo 850

Et ce fait sommes transportés en **la quatrième chambre haute du dit donjon** où étant les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut deux portes, savoir l'une à l'entrée de la dite chambre et une autre à l'entrée d'**une petite antichambre qui est à côté** et joignant la dite chambre, en laquelle il faut deux demie croisées, savoir **l'une vers la cour et l'autre vers le soleil du midi** et à la dite antichambre faut aussi deux pareilles fenêtres auxquelles fenêtres faut des châssis à vitres et des guichets et pour ce faire et fournir il faut bien la somme de six écus sol et ne voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il est de besoin de ferrer les dites deux portes et fenêtres ci-dessus et pour ferrer celles-ci et pour mettre une serrure à une autre porte qui est à un petit cabinet à un des coins de la dite antichambre, il faut bien la somme de un écu sol.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit qu'il faut tant en la dite chambre que antichambre, plus de sept cents de carreaux et que pour ceux-ci mettre et fournir, il appartient bien la somme de trois écus sol et ne voudraient faire à moins.

Plus nous ont aussi dit les dits carreleurs et blanchisseurs que au plancher de la dite chambre qui sert de plate-forme, il y a apparence qu'il a été « contre-tillé » de latte et terrasse et blanchi par dessous et qu'il est besoin de le refaire tout à neuf, autrement la dite chambre serait inhabitable et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de sept écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 852

Et de la dite chambre **sommes montés au grenier du dit donjon** où étant les dits charpentiers nous ont dit avoir vu et visité la charpente au pavillon du dit donjon ci-dessus et qu'il y a **deux lucarnes, l'une de vers le soleil du midi et l'autre regardant vers la cour**, lesquelles lucarnes sont faites, savoir l'une en croisée et l'autre en demie croisée et que en la lucarne regardant vers le soleil du midi serait de besoin d'y mettre deux poteaux et un accouoir et un montant par le milieu où se ferment les deux fenêtres, parce que ceux qui y sont à présent sont pourris par vétusté et eaux qui ont tombé dessus et par défaut de la couverture et fenêtres, occasion que le vent y porte l'eau et fait grand dommage aux soliveaux et pour le regard de la lucarne regardant vers la cour, il est aussi de besoin de mettre un accouoir tout neuf et un « croison » à la croisée parce que ceux qui y sont à présent sont presque pourris et prêts à tomber par le défaut de la couverture et qu'il n'y a aucunes fenêtres qui empêchent la pluie d'y entrer qui est occasion de rendre la chambre basse inhabitable parce que les eaux entrent par les fenêtres. Qu'il faut aussi à l'entrée du dit grenier deux soliveaux, l'un de sept pieds et l'autre de cinq et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de huit écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit que à l'entrée dudit grenier, il faut une porte pleine barrée et aux dites deux lucarnes ci-dessus mentionnées faut une croisée et une demie croisée, toutes pleines avec des barres parce qu'il n'y en a point à présent et est besoin d'y en faire pour la conservation des dits bâtiments, « merrans » de charpente et autres et que s'il n'y en est mis, les dits greniers et chambres de dessous seront inhabitables et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de trois écus un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer bien et dûment de leur état les dites croisées et demie, qu'il faut aux dites deux lucarnes ci-dessous, il faut bien la somme de un écu et ne le voudraient faire à moins.

Et pour ce que la nuit nous a surpris avons remis et continué la dite visitation à lundi matin, heure de sept heures.

Fait et donné ...

Photo 856

Et aujourd'hui lundi dix-septième de décembre mil six cent un, nous lieutenant susdit sommes avec et en présence du dit Rolland pour le dit sieur de Sardiny, les dits avocat et substitut du dit procureur du Roy et Legros receveur du domaine et du dit contrôleur transportés au dit château de Beaufort où étant à **l'entrée des caves et basses fosses**, les dits maçons nous ont rapporté que les marches de pierre sont rompues et usées jusqu'au nombre de quarante marches qui sont de nulle valeur, qui est occasion que l'on ne peut descendre dans les dites caves et basses fosses et est besoin de les refaire tout à neuf ensemble le « siel » de la porte de devant qui est tout usé, occasion de quoi les eaux qui tombent en la cour dévalent les dites caves qui les rendent inutiles et inhabitables et que pour refaire le dit escalier, bien et dûment et fournir tant de marches, matières, il appartient bien la somme de cinquante écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits charpentiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dites caves et basses fosses et rapporté que du côté de la descente de la dite cave, il y a apparence d'y avoir d'une cloison « d'essil » et y en a encore quelques pierres qui servent pour empêcher de tomber dans les dites caves et au côté de la dite cloison y avait un petit grenier planchéié d'essil, lequel essil a été ôté ce qui est besoin de refaire et y faut un soliveau de douze pieds de long et au bas une pièce de bois de pareille longueur et grosseur de six pouces en caves qui servira pour porter le bout du dit essil et qu'il faut bien pour faire ce que dessus huit toises d'essil pour la conservation des ceux qui dévaleront dans les dites caves et qu'il faut aussi un « paillan » de vingt pieds de longueur pour servir à descendre le vin dans les dites caves et que pour faire tout ce que dessus bien et dûment ne le voudraient faire à moins de quinze écus.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dites caves et basses fosses ci-dessus et disent que la porte de l'entrée de la dite cave est toute rompue et pourrie et est besoin de la refaire et que environ le milieu de l'escalier de la dite cave y a une porte laquelle porte est faite de claire-voie qui est pareillement rompue et pourrie plus à l'entrée d'une des caves y a une porte qui est toute rompue et de nulle valeur qu'il est besoin de la refaire tout à neuf afin de faire servir les dites caves et que ce que on y met sont en sûreté et que pour refaire tout ce que dessus de leur état il appartient bien la somme de huit écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit avoir vu et visité les portes des dites caves, celliers et basses fosses et que il est besoin de ferrer les dites trois portes ci-dessus de toutes ferrures, faire trois serrures qui sont et tiennent encore aux dites vieilles portes qui serviront encore en les dérouillant et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 861

Et en **la basse cour** du dit château, les maçons nous ont dit avoir vu et visité le puits y étant. Le « briquon » duquel puits est tout ruiné comme à l'estimation de quatre pieds. Et est besoin d'ôter la pierre comme à l'estimation des dits quatre pieds et que pour ce faire et fournir toutes matières même de pierre de taille et autres matières il appartient bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Plus nous ont dit les dits maçons avoir vu les murailles d'autour la dite cour et que à l'entrée de la « vir » par laquelle on va dans la grande salle, il y faut six jambages de pierre de taille et recéper en plusieurs endroits les murailles de la dite salle et que **au côté de la dite cour vers la fuie**, y a des

vieilles murailles qui apparaissent qu'il y a autrefois eu des **cuisines et offices en forme de bas-côté** qui sont cabrées et tombées et n'y a à présent aucuns « merrans » de bois ni autres charpentes et que les murailles et vidanges empêchent et occupent presque la moitié de toute la dite cour, ce qui est besoin d'abattre et de faire ôter les vidanges faites tant de fers que de pierre afin de rendre la dite cour plus spacieuse et belle et que pour faire les dits jambages des portes et l'entrée de la dite salle et escalier et recéper les murailles de salle et autres, il faut deux cents de pierres de taille et que pour ce faire et fournir et faire les dites vidanges, il appartient bien la somme de cent cinquante écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits charpentiers nous ont aussi dit avoir vu et visité le puits étant en la dite cour sur lequel puits y a une « housse » de charpente qui est sur six « estaches » et une roue et un tour, laquelle charpente est presque toute cabrée à cause de vétusté et pourriture, ce qui est besoin de refaire tout à neuf tant ladite charpente que roue et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de vingt écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 864

Ce fait nous sommes transportés dans **les boulangerie et buanderie** du dit château où étant les dits maçons nous ont dit les avoir vus et visités et fours y étant, desquelles boulangeries y a deux fours qui sont tous cabrés et le contre-feu de la dite cheminée et fours et cime de cette cheminée tous démolis et presque cabrés. Ce qui est besoin de refaire tout à neuf ensemble un jambage de cheminée aussi tout à neuf.

Plus nous ont dit qu'il faut aussi faire tout à neuf les jambages et murailles de la porte de l'entrée des dites boulangeries et pour ce qu'ils sont rompus et ruinés de vieillesse.

Plus y a une cloison de bois de charpente et terrasse qui fait la séparation des fours et boulangeries et que au-dessous de la « seuille » le « soumazery ? » est rompu et usé et est besoin de refaire et que pour faire toute ce que dessus et fournir de toutes matières, il faut bien la somme de trente écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dites boulangeries et buanderies et que en celles-ci, il faut un quart de croisée de menuiserie dessus de la porte à l'entrée d'une des dites boulangeries. Plus faut, à l'entrée d'une des dites boulangeries, une porte neuve parce que celle qui y est à présent est rompue et est de nulle valeur et au-dessus de la dite porte faut aussi un quart de croisée de menuiserie et un châssis à voir et que pour faire et fournir il faut bien la somme de trois écus et ne le voudraient le faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que faut une clé et une « vertevelle » à une des portes des dites boulangeries et ferrer les dits deux quarts de croisée et une autre porte neuve et de six pieds de verges de fer à porter les vitres des dites croisées et que pour faire tout ce que dessus, il faut bien la somme de un écu et demi et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier nous a dit que pour garnir les dites demies croisées, il faut douze pieds de vitrage à la dite raison ci-dessus valant un écu douze sols.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit que les planchers des dites boulangeries sont presque tous « déplanchayés » de barreaux de terrasses comme environ du quart et qu'il faut aussi dans les dites boulangeries deux milliers de carreaux à cause qu'elles sont presque toutes décarrelées et y faut aussi demi de cent de bloc et les faut ré-enduire tout autour et reblanchir et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de huit écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 869

Les dits maçons nous ont aussi dit avoir vu et visité **les galeries étant vers le pavillon du donjon**, à l'entrée du pont levis au bas de laquelle y a une petite cheminée qui est toute rompue et cabrée et qu'il est besoin de la refaire tout à neuf et de « soumazerer » en quelques endroits sous les « seules » et que pour faire et fournir de toutes matières, il faut bien la somme de six écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits charpentiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dites galeries tant haut que bas et que à bas il y a une cloison qui fait la séparation des dites petites chambres et qu'il a été coupé une des pierres nommée « entrelace » qui est occasion que la cloison tombe et est besoin d'y en remettre une autre. Plus nous ont rapporté que pour le regard de la couverture du haut de la charpente est en bas-côté est prête à tomber parce que les sablières où sont posées les chevrons sont rompues et que sans deux étais qui y ont été mis, les dites galeries fussent cabrées et tombées et que les tirants qui tiennent les dites galeries sont échappées des murailles et seront de besoin d'abattre la « housse » des dites galeries et y mettre des sablières toutes neuves et des chevrons et que pour réparer tout ce que dessus de leur état de charpentier et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de vingt écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit que au bas des dites galeries il y faut deux portes et deux fenêtres pour lesquelles faire et fournir il appartient bien la somme de trois écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il faut ferrer les dites deux portes et deux fenêtres et mettre une serrure à une autre porte et que pour ce faire, il faut bien la somme de deux écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs et terrasseurs nous ont dit que les dites galeries sont presque toutes dé-terrassées et est besoin de les re-terrasser, ré-enduire et reblanchir tout à neuf tant dehors que dedans, lesquelles galeries y a apparence qu'elles aient été carrelées par le bas et que pour le regard du haut il y faut environ d'un cent et demi de carreaux et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de sept écus et ne le voudraient faire à moins.

Et pour ce qu'il est onze heures avons remis et continué la dite visitation à l'heure de midi.

Photo 873

Et à l'après dîner du dit jour, sur l'heure de midi sont apparus tous les dessus dits et experts en présence desquels et avec eux avons entré en **la salle basse qui sert aujourd'hui d'écurie**, en laquelle nous a été rapporté que le défunt sieur du Simier étant lors demeurant au dit château durant la vie de défunt monseigneur frère du Roi fait mettre la dite salle en écurie, d'autant que les grandes écuries qui étaient hors le château tombèrent et cabrèrent et que pour la remettre en salle comme elle était auparavant, il faudrait ôter les râteliers et mangeoires et pannes de bois et la recarreler du tout et que pour ce faire les dits carreleurs nous ont dit qu'il y faudrait huit milliers de carreaux et une « pipe » de chaux et les pour la ré-enduire et reblanchir en quelques endroits et faire et fournir, il faudrait bien la somme de quinze écus et ne le voudraient faire à moins.

Plus avons vu et nous a été rapporté par les dits maçons experts que où est à présent la porte y avait **une croisée regardant sur la cour** et que la porte qui y est à présent est de nulle valeur, cassée et pourrie et que si on veut laisser la dite salle en écurie il la faut refaire tout à neuf, sinon que si on la veut refaire en salle, il faut refaire ladite croisée entière et que pour ce faire et fournir, les dits maçons nous ont dit qu'il conviendrait y mettre du parpaing et accoudoir et meneaux, il appartient bien six écus et ne le voudraient faire à moins.

Et que si on voulait faire les portes et la laisser en écurie, les dits menuisiers nous ont dit qu'ils ne voudraient faire les portes à moins de quatre écus et que la remettant en croisée et fournissant de tout, il appartient bien la somme de six écus.

Les dits serruriers nous ont aussi dit que pour ferrer la dite porte si elle demeure en écurie et demie croisée qui est au-dessus, qu'il faut pareillement refaire, il appartient bien la somme de quatre écus et au cas qu'il y faille une croisée, ils ne la voudraient ferrer à moins de pareille somme de quatre écus.

Plus les dits maçons nous ont dit qu'il faut trois rangs de pierre de taille au contre-feu et r...er le jambage et mettre un rang de tablette au foyer de pierre de taille et que pour faire et fournir, il faudrait bien la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 877

Ce fait avons entré en **une autre salle basse pareillement de même grandeur** que celle ci-dessus, laquelle avons vu et nous a été rapporté par les dits maçons que la croisée étant sur la cour a ci-devant été bouchée de maçonnerie et d'autant que on l'a ci-devant fait servir de prisons et ---- laissé au haut de la dite croisée une ouverture pour donner jour et clarté en la dite salle.

Nous ont les dits maçons dit que si on la voulait mettre comme elle était auparavant et faire servir pour salle, il l'a faudrait rouvrir et mettre des accoudoirs tout à neuf, des montants et croiserons. Et en la cheminée il faut quatre rangées de pierre de taille et trois jambages de chaque côté et que pour faire tout ce que dessus et fournir de toutes matières, il faudrait bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faudrait une croisée de bois et comme à l'estimation de quinze toises de lambris au plancher de la dite salle et faut faire **une porte à l'entrée de l'escalier sortant de la dite salle pour entrer dedans la tour** et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il faudrait bien la somme de vingt cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer la dite croisée et la porte qu'il faut mettre au dit escalier, il faudrait bien la somme de six écus sol et ne le voudraient à moins faire.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit qu'il faut recarreler toute la dite salle et que pour ce faire, il faut six milliers de carreaux ou environ et la reblanchir et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de douze écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Photo 880

Et de la dite salle sommes montés en une chambre qui est **la première chambre de la tour près la porte**, en laquelle étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut quatre rangs de pierre de taille et trois jambages aussi de pierre de taille à la cheminée de la dite chambre et refaire l'accoudoir de **la demi-croisée de la dite chambre regardant sur le pont** et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit que le haut de la dite chambre avait coutume d'être lambrissée ce qui est besoin de refaire où il faut bien dix toises de lambris et il faut aussi refaire une demie croisée de la dite chambre regardant sur le pont et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de quatorze écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que à la porte de l'entrée de la dite chambre il faut une clé à la serrure et deux « conray » et ferrer la dite demie croisée

et une serrure à une petite porte étant à un placard étant en la muraille de la dite chambre et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de trois écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits terrasseurs et carreleurs nous ont dit que en la dite chambre il faut à l'estimation de deux cents de gros carreaux et un cent de petits et reblanchir la dite chambre tout autour et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il faut bien la somme de cent sols et ne le voudraient faire à moins.

Le dit Thibault vitrier nous a aussi dit avoir vu et visité les croisées des deux salles ci-dessus auxquelles il faut quatre-vingt quatre pieds de vitres en la dite chambre, à la dite demie croisée faut un panneau de vitres contenant sept pieds revenant le tout à quatre-vingt onze pieds de vitres qui valent à la dite raison de six sols le pied, à vingt-sept livres douze sols.

Photo 883

Ce fait montant en **la grande salle haute qui est sur les deux salles basses**, le dit vitrier nous a dit qu'il y a deux fenêtres où il faut deux panneaux de vitres contenant onze pieds de « voires » à la dite raison de six sols le pied qui est en somme toute soixante six sols.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer les dites vitres il faut sept pieds de verges de fer valant douze sols.

Et étant en la dite salle haute, les dits maçons nous ont dit qu'il faut quatre rangs de pierre de taille au contre-feu de l'une des cheminées et refaire le foyer tout à neuf et en l'autre cheminée faut deux rangées de pierre de taille et refaire le foyer de la dite cheminée aussi de pierre de taille et qu'il y a trois croisées en la dite grande salle auxquelles faut mettre des accoudoirs tous neufs parce que ceux qui y sont à présent sont usés et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de huit écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit que en la dite salle y a quatre portes et trois croisées qu'il est besoin de faire tout à neuf, parce que celles qui y sont à présent ne valent rien et disent aussi que le plancher de la dite salle a été autrefois lambrissé de « merrans », ensemble les poutres enfermées de lambris et que pour ce faire il faut bien environ soixante-quatre toises de lambris et que pour faire tout ce que dessus de leur état de menuisiers, il appartient bien la somme de cent écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit que pour ferrer de leur état les dites portes ci-dessus et trois croisées, il faut bien la somme de vingt-cinq écus et ne le voudraient faire à moins, en comprenant les verges qui porteront les vitres des dites croisées.

Le dit Thibault vitrier a dit que pour garnir les dites trois croisées de vitres, il y faut cent quinze pieds de « voires » à la dite raison de six sols le pied valant onze écus et demi.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit qu'il y a environ du quart de la dite salle décarrelée et que pour la recarreler ; il faut trois milliers de carreaux ou environ et que pour la réparer bien et dûment de leur état, à faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 888

Et de la dite grand salle sommes entrés en **une chambre étant au bout de la dite salle** où étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut neuf pierres de taille tant au contre-feu qu'au foyer et faut aussi mettre une pierre pour servir d'accoudoir à **la demi-croisée qui regarde sur le pont** et que pour ce faire

et fournir il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte à l'entrée d'un petit cabinet qui est au coin de la dite chambre et que pour la faire il faut bien la somme de soixante-dix sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit que pour la ferrure de la dite porte du dit cabinet et pour mettre un crampon à la demie croisée pour tenir le battant et pour les verges pour tenir les vitres qu'il faut mettre à la dite croisée, il appartient bien la somme de un écu vingt sols et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut pareillement garnir la dite demie croisée de vitres à laquelle y aura vingt-cinq pieds de verres à la dite raison de six sols qui valent deux écus et demi.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit qu'il faut en la dite chambre un cent de carreaux ou environ pour lequel mettre et fournir, il faut bien la somme de trente sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 890

Item nous sommes aussi transportés en **la chapelle étant au bout de la dite grande salle** en laquelle étant le dit Thibault vitrier nous a dit qu'il y a une croisée et un quart où il faut mettre du verre contenant quarante-deux pieds de verre qui valent à la dite raison ci-dessus quatre écus douze sols.

Les dits serruriers ont dit qu'il faut vingt-quatre pieds de verges de fer pour tenir les dites vitres valant quarante sols et ne les voudraient faire à moins.

Les dits terrasseurs et carreleurs nous ont dit qu'il faut « ré-enduire » et « re-laitancer » et « rabiller » le carreau de la dite chapelle et que pour ce faire il faut bien la somme de un écu sol et ne le voudraient faire à moins.

Photo 892

Et ce fait, nous sommes pareillement transportés en **la première chambre de dessus la grande salle** en laquelle étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut six pierres de taille au contre-feu de la cheminée et « rabiller » le foyer et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de deux écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte d'assemblage à l'entrée de la dite chambre et **une croisée de menuiserie du côté vers la cour** parce que celle qui y est est toute pourrie et que pour ce faire et fournir bien et dûment, il faut bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il faut ferrer la dite porte à l'entrée de la dite chambre et ferrer la dite croisée et vingt-quatre pieds de verges de fer pour tenir les vitres et que pour ce faire et fournir il faut bien la somme de cinq écus et demi et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut pour garnir la dite croisée quarante pieds de verres valant à la dite raison de six sols le pied, quatre écus et ne le voudrait faire à moins.

Les dits carreleurs nous ont aussi dit qu'il faut recarreler la dite chambre en plusieurs endroits un cent de carreaux et faut aussi « ré-enduire » et reblanchir la dite chambre et pour ce faire et fournir il faut bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 894

Item sommes pareillement entrés en **une autre seconde chambre de dessus la dite grande salle** où étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut six pierres de taille au contre-feu de la cheminée et un meneau et un accoudoir de **la croisée de vers la cour** et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une croisée de menuiserie et une autre petite fenestre en mur et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit qu'il y a (une) porte en la séparation des dites deux chambres à laquelle porte faut une serrure « treffière » et ferrer la dite croisée de fenestre et faut aussi une clé et une serrure qui est à **la porte par laquelle on entre en la tour** qui est au bout de la dite chambre et que pour ce faire et fournir et pour vingt-quatre pieds de verges de fer pour tenir les vitres de la dite croisée, il appartient bien la somme de six écus et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a aussi dit qu'il faut quarante pieds de vitrage pour garnir la dite croisée ci-dessus à la dite raison de six sols le pied valant quatre écus.

Les dits carreleurs nous ont dit que faut comme à l'estimation d'un cent de carreaux pour recarreler la dite chambre où il en est besoin et à ré-enduire et blanchir et que pour faire et fournir tout ce que dessus, il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 897

Nous sommes aussi transportés en **une galerie étant du côté des deux chambres ci-dessus** étant en forme de « machecoullis » où étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut quatre accoudoirs **aux fenêtres regardant vers le soleil couchant** et « rabiller » deux créneaux et deux canonnières et pour ce faire et fournir il appartient bien la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il y a apparence que la dite galerie a été lambrissée et que pour la « re-lambrisser » , il y faut environ de douze toises de lambris et qu'il y faut cinq quarts de croisée et deux portes, l'une pour entrer en une petite chambre et l'autre pour entrer de la dite petite chambre en un petit cabinet et que pour faire et fournir il faut bien la somme de cinquante écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit que pour ferrer les dites deux portes et cinq quarts de croisées et vingt pieds de verges de fer pour tenir les vitres qu'il y faudra mettre, il faut bien la somme de six écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il faut garnir de vitres les dits cinq quarts de croisées contenant trente cinq pieds de vitres valant à la dite raison de six sols le pied, trois écus et demi.

Les dits carreleurs nous ont dit qu'il faut en la dite galerie ci-dessus un cent de carreaux et un peu de terrasse à l'un des bouts de cette galerie et la reblanchir et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme d'un écu et ne le voudraient faire à moins.

Photo 898

Et de la dite galerie sommes entrés en **une petite chambre au bout de la dite galerie** en laquelle étant, les dits maçons nous ont dit qu'il faut deux rangs de pierre de taille au contre-feu de la cheminée de la dite chambre et un accoudoir à la croisée étant en la dite chambre et que pour ce faire il appartient bien la somme de un écu et demi.

Les dits menuisiers ont dit qu'il y a des garde-robres au coin de la dite chambre où il faut et est besoin en faire une porte et en haut du plancher de la dite

chambre il faut environ de deux toises et demie de lambris pour lambrisser ou elle est « délambrissée » et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer la dite porte et pour huit pieds de verges de fer à tenir le vitrage qu'il faut mettre à la croisée de la dite chambre il appartient bien la somme de un écu dix sols et ne le voudraient faire à moins.

Le dit Thibault a dit qu'il faut à la dite croisée un panneau de vitres contenant douze pieds et « rabiller » deux autres panneaux qui sont au haut et que pour ce il appartient bien un écu un tiers et ne le voudrait faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit qu'il y a deux entrées de portes, l'une pour entrer en la galerie du donjon et l'autre pour entrer en la porte ci-dessus, lesquelles deux portes est besoin de faire et pour celles-ci faire appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il appartient pour la ferrure des dites deux portes ci-dessus, la somme de cent sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 903

Item sommes pareillement avec tous différents experts montés au-dedans **des dits greniers de dessus la dite grande salle** en lesquels étant nous ont les dits experts, dits savoir les dits charpentiers qu'il y a cinq croisées en forme de lucarnes desquelles les accoudoirs et croisons et poteaux sont presque tous pourris ensemble les sablières des dits greniers à cause de vétusté et des eaux que le vent y porte par les croisées et est de besoin de refaire tout à neuf la plupart et nous ont dit qu'il serait de besoin pour la conservation des « merrains » de boucher et condamner les lucarnes du côté de vers le soleil couchant et que pour faire les dites réparations ci-dessus, il appartient bien la somme de vingt écus et ne le voudrait faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les cinq croisées du dit grenier lesquelles est besoin de refaire pour faire servir les dits greniers pour lesquelles faire de leur état, il appartient bien la somme de seize écus deux tiers et ne les voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit avoir vu les dites cinq croisées pour la ferrer desquelles il appartient bien la somme de six écus ce compris une serrure qu'il faut mettre à la porte étant à l'entrée du dit grenier.

Les dits maçons nous ont aussi dit avoir vu et visité les dits greniers, lesquels il est besoin de « dérâtelier » tout autour comme à l'estimation de cinq pieds de hauteur pour la conservation des dits greniers et que pour ce faire et fournir de toutes matières il appartient bien la somme de cinquante écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs nous ont dit que les dits greniers sont décarrelés en plusieurs endroits et que pour les recarreler bien et dûment, il y faut bien trois cents de carreaux et le regarnir sous les tirants et pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de un écu un tiers.

Photo 906

Item sommes aussi montés en **la quatrième de la tour regardant sur le pont** en laquelle étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut et est nécessaire de mettre deux rangs de pierre au contre-feu de la cheminée et un rang au foyer et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de un écu un tiers et ne voudraient le faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte à l'entrée de la dite chambre et une autre porte à l'entrée de la galerie de la tour et une croisée aussi

en la dite chambre et une autre croisée étant en la galerie de la dite tour, pour quoi faire bien et dûment et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il est besoin de faire les dites deux portes et croisées pour lesquelles ferrer bien et dûment pour fournir de verges à tenir les vitres des dites croisées appartient bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier a dit qu'il est de besoin de garnir de vitres la dite croisée de la dite chambre afin de la rendre habitable où il faut environ de trente six pieds de vitrage à la dite raison susdite qui valent trois écus trente six sols.

Les dits carreleurs et « terrasseurs » nous ont dit que la dite chambre est toute décarrelée et que pour la rendre habitable il est nécessaire de la recarreler et que pour ce faire il faut deux milliers de carreaux. Outre disent qu'il y a apparence que le haut de la dite chambre a été « contre-tillé » de lattes de terrasse et blanchi, ce qui est pareillement nécessaire de refaire pour rendre la dite chambre habitable et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de sept écus et ne le voudraient faire à moins.

Plus les dits menuisiers nous ont dit que **au-dessus de la dite chambre y a une croisée** où il faut faire quatre fenêtres barrées et une porte aussi barrée à l'entrée pour lesquelles faire, il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il est besoin de faire les dites quatre fenêtres et porte et que pour ferrer celles-ci, il appartient bien la somme de un écu deux sols.

Photo 910

Et ce fait, sommes descendus en **deux petites chambres qui sont au-dessus des fours et boulangeries** où étant les dits maçons nous ont dit que en l'un des pignons de l'une des dites chambres est tout déclos à l'occasion que les chambres ci-dessus mentionnées sont tombées et est besoin de refaire à chaux et à sable, avec une petite fenêtre et que pour ce faire et fournir de toutes matières il appartient bien la somme de vingt écus sol et ne le voudraient le faire à moins.

Les dits charpentiers nous ont aussi dit avoir vu et visité les dites chambres en lesquelles y a apparence d'y avoir eu un plancher avec des soliveaux, barreaux et terrasses et que pour les remettre il faudrait quatorze soliveaux, savoir sept à chacune chambre de chacun douze pieds de long et que à l'occasion qu'il n'y a à présent aucun plancher en les dites chambres, elles sont inhabitables et que pour faire et fournir ce que dessus, il appartient bien la somme de dix écus et le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit que en l'une des dites chambres, il faut deux portes proches de la dite allée, savoir l'une à l'entrée de la dite allée en la chambre et l'autre à un t... lequel t... est pourri et rompu et le faut refaire tout à neuf et une autre porte qui sert à **entrer des dites galeries au pavillon**. Plus faut à la dite autre chambre aussi une porte pour entrer en celle-ci et que pour faire tout ce que dessus et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de sept écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers ont dit que pour ferrer les dites quatre portes ci-dessus de toutes ferrures il appartient bien la somme de trois écus un tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs et « terrasseurs » nous ont dit que pour terrasser les dits planchers ci-dessus, il y faut un millier et demi de barreaux, douze charretées de terre et quatre milliers de carreaux ou environ pour carreler les dites chambres et que pour faire et fournir tout ce que dessus il appartient bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Et pour ce que la nuit est intervenue avons remis et continué la dite visitation à demain matin.
Fait et donné sur les dits lieux par-devant nous lieutenant susdit, les dits jour et an.

Photo 915

Et le lendemain mardi, dix-huitième jour du dit mois et an que dessus, nous lieutenant susdit, sommes avec et en présence des dits avocats et substitut du dit procureur du Roi, percepteur et contrôleur du domaine de ce dit comté et du dit Rolland pour le dit sieur de Sardini et des dits experts, transportés au dit château de Beaufort et étant en **une petite allée sortant des galeries ci-dessus à aller en l'escalier du pavillon du portail** en laquelle étant les dits charpentiers nous ont dit que au haut de la dite allée y a une pièce de bois en forme de tablier de longueur de vingt-cinq pieds et de sept pouces de grosseur pour servir à porter des chevrons de la couverture de la dite allée pour ce que les chevrons sont échappés et que si en cas que la dite pièce de bois n'y est mise, la charpente et couverture est en danger de tomber et cabrer et que pour faire et fournir il faut bien la somme de trois écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dix menuisiers nous ont dit qu'il faut à la sortie de la dite allée pour entrer au dit escalier une porte barrée pour laquelle faire et fournir il appartient bien la somme de soixante-dix sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont aussi dit qu'il est besoin de mettre une porte à la sortie de la dite allée pour entrer au dit escalier et que la ferrure de cette porte vaut bien la somme de un écu et ne le voudraient faire à moins.

Les dits carreleurs nous ont dit et avoir vu à l'œil que la dite allée est « dé-barrelée » et décarrelée en plusieurs endroits et qu'il faut environ de demi-cent de barreaux et un cent et demi de carreaux ou environ et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de un écu un sol et ne le voudraient faire à moins.

Les dits maçons nous ont dit que le « sommier » de la porte de l'entrée du dit escalier est cassé et brisé et prêt à tomber ensemble toute la voûte de la dite porte.

Plus y a aussi vingt neuf marches de la vis portante au noyau qui sont toutes rompues et cassées desquelles marches faut refaire ensemble quatre parpaings près le noyau de la vis et que pour faire et fournir de toutes matières il appartient bien la somme de quarante écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 918

Et étant en **la première chambre du dit pavillon appelée le corps de garde**, les dits maçons nous ont dit qu'il faut trois rangées de pierre de taille au contre-feu et refaire le foyer tout neuf comme il a coutume d'être et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de trois écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut en la dite chambre deux croisées de menuiseries parce que celles qui y sont sont toutes rompues. Plus deux portes, l'une à l'entrée de la dite chambre et l'autre à un t... Et en la galerie de dessus la porte, nous ont aussi dit qu'il y faut deux quarts de croisées parce qu'il n'y en a point à présent et que pour ce faire et fournir il appartient bien la somme de dix écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour la ferrure des dites deux portes et deux croisées et deux quarts de croisée de la dite galerie et pour garnir les dites croisées de verges de fer pour tenir les vitres qu'il y faut mettre, il appartient bien la somme de onze écus et ne le voudraient faire à moins. Le dit vitrier nous a dit qu'il est besoin mettre des vitres aux dites deux croisées de la dite chambre et les dits deux quarts de croisées de la dite galerie et que pour les garnir de vitres, il y en faudra bien cent pieds de vitrages qui valent à la dite raison susdite dix écus sol et ne le voudrait faire à moins. Les dits carreleurs nous ont dit qu'il faut demi cent de carreaux pour recarreler la dite chambre où il en est de besoin et que pour ce faire et fournir il faut bien la somme de quinze sols et ne le voudraient faire à moins.

Photo 921

Et **montant de la dite chambre sur la courtine du dit château**, nous a été rapporté qu'il y a un créneau et garde-robe où il est besoin de mettre un couvercle et une porte à l'entrée de la dite courtine parce qu'il n'y a point à présent et que pour ce faire et fournir il appartient bien la somme de un écu et demi et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer la dite porte de la dite courtine et pour mettre un loquet à la dite garde-robe, il appartient bien la somme de un écu dix sols et ne le voudraient faire à moins.

Les dits « terrasseurs » nous ont dit qu'il faut mettre en la dite garde-robe environ de un quarteron de barreaux et demi cent de carreaux parce qu'elle est décarrelée en plusieurs endroits, pour lesquels mettre et fournir, il faut bien la somme de vingt cinq sols et ne le voudraient faire à moins.

Et étant en la dite courtine, les dits maçons nous ont dit qu'il faut et est besoin de faire **un escalier à venir des vieux greniers sur la dite courtine** parce que celui qui y est est tout ruiné et usé et refaire la muraille des deux côtés de la dite courtine depuis les vieux greniers jusqu'à la tour du portail, comme elle avait coutume savoir **du côté vers la ville de pierre de taille** et du côté de la cour de maçonnerie et qu'il serait aussi besoin pour conserver la dite muraille d'y mettre un « enchappellement » de « mazereau » et pour ce que dessus faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de soixante-six écus deux tiers et ne le voudraient faire à moins.

Les dits charpentiers nous ont dit que entrant en la dite courtine y a un petit « ballet » sur la porte auquel est besoin de mettre un poteau et un tirant parce que ceux qui y sont sont pourris et est besoin d'y en mettre de neuf et que pour ce faire, il appartient bien la somme de un écu et ne le voudraient faire à moins.

Photo 925

Ce fait avons monté en **la seconde chambre de dessus le portail** en laquelle étant les dits maçons nous ont dit qu'il faut deux rangs de pierre de taille au contre-feu de la cheminée et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte à l'entrée de la dite chambre parce que celle qui y est est de nulle valeur et qu'il faut aussi deux croisées de menuiseries parce que celles qui y sont à présent sont aussi usées. Plus faut un placard en muraille et une fenêtre en manière de placard et y mettre des dressoirs parce qu'il n'y en a point à présent. Et que pour faire tout ce que dessus dit, fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de neuf écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer la dite porte, croisée et placard et fournir de verges de fer à tenir les vitres de la dite croisée, il appartient

bien la somme de huit écus sol et ne le voudraient faire à moins.

Le dit vitrier nous a dit qu'il est de besoin de mettre et garnir de vitres les dites croisées et qu'il faudra bien soixante pieds de vitre qui valent à la raison de six sols le pied la somme de six écus sol.

Les dits carreleurs nous ont dit que la dite chambre est décarrelée en plusieurs endroits et que pour la recarreler il y faut bien deux cents de carreaux et demi cent de blocs et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de un écu un sol et ne le voudraient faire à moins.

Photo 927

Ce fait sommes montés en **une autre chambre haute, la plus haute du dit pavillon**, en laquelle chambre étant les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte à l'entrée de la dite chambre, deux portes d'assemblage au t... de la dite chambre et deux autres portes pour entrer des galeries d'autour de la dite chambre et recouvrir le dit t... qu'il faut aussi deux croisées en la dite chambre et deux autres croisées en les dites galeries, attendu qu'il n'y a à présent aucune portes et croisées et que pour rendre la dite chambre habitable, il est besoin de les faire pour lesquelles faire et fournir, il appartient bien la somme de trente et deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Le dit Thibault vitrier a dit que pour rendre la dite chambre habitable, il est nécessaire de garnir les dites croisées de vitres et qu'il en faut bien six-vingt pieds qui valent à la dite raison de six sols le pied, la somme de douze écus sol.

Les dits carreleurs et « terrasseurs » nous ont aussi dit que pour rendre la dite chambre habitable il la faut terrasser tout autour attendu qu'elle est toute « dé-terrassée » et recarreler la place qui est aussi toute décarrelée , ensemble faire le plancher du haut tout à neuf et que pour planchéier et terrasser autour de la dite chambre, il y faut bien deux milliers de carreaux et la blanchir tant haute que basse, aussi la dite terrasse et blanchir tout à neuf une petite étude qui est à un des coins de la dite chambre et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de vingt et cinq écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 931

Item avons monté **au grenier de dessus la dite chambre** auquel étant les dits charpentiers nous ont dit qu'il y a une lucarne du côté vers la cour à laquelle lucarne est besoin de mettre un accoudoir et des croisées parce que ceux qui y sont sont pourris et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de deux écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il faut une porte à l'entrée du dit grenier et deux croisées en plein à voir afin de rendre le dit grenier habitable et en service et que pour ce faire et fournir, il faut bien la somme de sept écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour la ferrure de la dite porte et croisée, il faut bien la somme de trois écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 933

Et descendant **du haut du dit pavillon, jusqu'en la courtine, le long du degré**, les dits menuisiers nous ont dit qu'il y faut dix quarts de croisées, compris un quart qui est en la petite étude ci-dessus au coin de la dite chambre. Pour lesquels faire et fournir, il appartient bien la somme de huit écus et

ne les voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer les dits dix quarts de croisées bien et dûment de leur état, il appartient bien la somme de six écus deux tiers et ne le voudraient faire à moins.

Plus descendant par le dit degré, les dits maçons nous ont dit que au bout de la dite courtine, y a une petite garde-robe qui est rompue en plusieurs endroits, laquelle est besoin de « rabiller » et que pour ce faire y faut comme à l'estimation d'un millier de briques et que pour ce faire, il appartient bien la somme de quatre écus et ne le voudraient faire à moins.

Photo 934

Ce fait **avons descendu en la petite cour près le pont** ou étant les dits maçons nous ont dit avoir vu et visité le « ravelin » qui est près le pont lequel est presque tout en ruine et prêt à cabrer et qu'il est besoin de le refaire tout à neuf et border de pierre dure le chemin de devant le « ravelin » comme à l'estimation de deux pieds de haut pour ce que le dit chemin est tout débordé et tout pourri et que si on n'y donne remède en bref, il est en danger de cabrer et que pour ce faire et fournir de toutes matières, il appartient bien la somme de quarante écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits menuisiers nous ont dit qu'il est besoin et nécessaire de faire une porte à l'entrée du dit château, sous le pont levis, barrée de losanges pour ce que celle qui y est à présent est de nulle valeur, pour laquelle faire et fournir, il appartient bien la somme de douze écus et ne le voudraient faire à moins.

Les dits serruriers nous ont dit que pour ferrer la dite porte, qu'il ne peuvent apprécier ce qu'il y faudra faire sinon qu'il appartient pour chacune l'une de ferrure quatre sols et dix-huit deniers chacun clou ... , non compris les serrures.

Photo 936

Et **sortant du dit château** avons tant vu et visité **quatre piliers qui supportent le pont dormant et levis** du dit château et la muraille de pierre de l'entrée du dit pont dormant et nous ont les dits maçons dit qu'il faut regarnir et recrépir tous les dits piliers de chaux et sable et pierres dures et reborder de pierre de taille et que pour ce faire et fournir, il appartient bien la somme de quinze écus et ne le voudraient faire à moins.

Avons aussi mandé Pierre Preheu paveur, lequel a comparu devant nous et de celui-ci pris le serment. Nous a dit être paveur, à présent travaillant en cette ville, d'âge de trente ans ou environ et après vu le pavé de la cour et basse cour du dit château, nous a dit qu'il se voit à l'œil que la plus grande part du pavé est ôté, que celui qui y est taillé tellement qu'il conviendrait relever celui qui y est et paver tout à neuf, d'autant qu'il continue à s'ôter et enlever et le long du logis vers à bas y en a d'une toise de long du tout défait et que pour raccommoder et remettre la dite cour faudrait pareillement paver et remettre l'endroit où étaient les offices et cuisines qui sont cabrées. D'autant que comme cela est à présent est fort déformé et vilain, les ruines des dites cuisines et offices ayant incommodé le dit endroit, lequel faut nettoyer et paver, sinon que en y voulant refaire des bâtiments et remettre les offices et ne voudraient faire la toise du dit pavé et la tailler comme il faut à moins de trois écus un tiers la toise. Et pour relever celui qui y est encore et le remettre, cent sols la toise. Mais ce qui est nécessaire de faire pour ce qui est la plupart cassé et ôté, ne saurait donc combien il y en a de toises,

parce qu'il ne sait ce que on y veut comprendre, à cause de ce qu'il n'est point pavé au droit des dites ruines des dites cuisines et est ce qu'il a dit.

Photo 966

Les dits Gauthier et Leroy couvreurs nous ont dit avoir vu et visité exactement **toutes les couvertures du dit château** et qu'il y en défaites en beaucoup d'endroits, mêmes que faut des dites couvertures la charpente est toute gâtée et pourrie en plusieurs endroits. Comme ils nous ont montré pareillement dans les greniers qui sont dessus la grande salle haute et chambres que l'on appelle les chambres du Roi, la pluie entre par les lucarnes et le défaut de la couverture qui pourrit et gâte en plusieurs endroits la dite charpente, tellement que l'eau qui tombe par les greniers et lucarnes que le vent y jette gâte et pénètre de chambre en chambre. De sorte que si de bref la couverture n'est refaite et les lucarnes raccommodées de t... ou autrement que l'eau ne puisse tomber dans les dits greniers de tout le dit château, la dite charpente pourrira, qui sera un grand « câbrement » et ruine du dit château qui ne se pourrait refaire aisément, sinon que à grands frais et serait un dommage inestimable pour la grandeur du dit château et belles charpentes qui y est qui ne se peut conserver et tout le bâtiment que par la couverture et que pour la refaire et fournir le tout bien et dûment comme il appartient, raccommoder toutes les lucarnes en telle sorte que la pluie n'y entre point et y faire ce qu'il faut, ne le voudraient faire à moins de quatre-vingt dix écus et que la dite couverture étant ainsi refaite, il coûtera tous les ans peu à la faire entretenir et que qui il paierait seulement cinq ou six écus par an pour entretenir les dites couvertures, il n'arriverait une si grande ruine et dommage comme il fait faute d'entretien des dites couvertures.

Photo 969

Conclusion

Ce fait, après avoir fait appeler tous les dits experts ensemble nous ont dit qu'il est très nécessaire faire au dit château les dites réparations ci-dessus. Ou quoi que soit la plus grande part des utiles et nécessaires étant la **demeure** comme elle est du tout inhabitable n'y ayant une seule chambre où l'on se puisse accommoder faute de fenêtres, vitres, portes, terrasses, carreaux et ferrures et que qui se y voudrait habiter et accommoder, nécessairement faudrait commencer par les couvertures, pour la conservation des logis et bâtiments et faire faire des portes, fenêtres et vitres et recarreler les chambres tant du logis où étant logé le sieur de Beauchamps capitaine, que autre comme il se voit et que pour les bien faire pour s'accommoder et habiter seulement faudrait acheter les matières et les faire faire à journées et marchander pour ce qu'il faut du carreau en un endroit, un certain nombre et en l'autre un autre et ainsi de chambre en chambre. Comme par semblable des croisées, les unes peuvent servir, les autres non. Mais celles qui sont sont si vieilles et si battues du vent qu'elles sont rompues pour la plupart tellement qu'ils les faut refaire tout à neuf ou les « rabiller » et ainsi des portes qui restent et d'autant que les cuisines et offices sont tombées depuis six ou sept ans.

Comme ils ont dit qui est un grand dommage pour ce qu'elles étaient très belles, qu'il n'y a aujourd'hui aucunes cuisines ne « despances », ce qui est nécessaire à un logis pour se y habiter, serait d'avis que attendant que l'on pourrait faire refaire les dits offices et cuisines pour la commodité du château que l'on « fest accostier » la cheminée de la chambre qui est à côté de l'entrée de la salle du logis du capitaine et par laquelle l'on entrait dans les dites cuisines et offices. Raccommoder la dite chambre et y faire un évier afin de s'en servir pour la cuisine et qu'il n'y a rien de plus commode quant à présent. Et pour le regard de l'autre chambre qui est de l'autre côté de la dite salle où l'on avait ci-devant mis le magasin, appelé la chambre des cerisiers, qui est en voûte et pareille que celle ci-dessus, d'autant qu'elle est tellement obscure qu'on y voit point, serai d'avis que l'on y fait une croisée

sur la cour pour y faire entrer le jour et ce fait on s'en pourra servir pour la dite « despance » ou accompagnement du logis du dit capitaine où n'y a grande commodité, étant l'endroit le plus habitable et commode du dit château par à bas, étant toutes les autres chambres par haut.

Et nous ont dit tous dits experts fors le dit Paneau qu'il n'y a que environ de six ou sept ans que les dites cuisines et offices y étaient, ne savent pas la cause du « câbrement » de celles-ci et si ce n'est la faute d'entretien et réparations ou non.

Et qu'ils pensent qu'il y en a des procès-verbaux et est tout ce que les dits experts nous ont dit et dont avons au dit Rolland pour le dit sieur Sardiny, au requérant et substitut du dit procureur du Roy, receveur et contrôleur du dit domaine, octroyé acte et présent procès-verbal.

Pour les s ... et valoir ce que de raison et ce que certifie ... être vrai et avoir aussi été fait par-devant lieutenant susdit audit château les jours et que dessus et pour le regard des visitations de la Ménistré après que le dit Rolland a dit n'avoir charge du dit sieur Sardiny pour les faire faire quand à présent, les avons remis lorsqu'il sera sur les lieux, fait le dit jour et an.

Sont signés en la minute Riverain et Cousin, Rolland pour le dit sieur de Sardiny. Et avons taxé pour notre garantie des ... au procès-verbal la somme de vingt cinq livres , au substitut du Roi vingt livres, au receveur et contrôleur chacun douze livres, audit Rolland douze livres, à notre greffier pareille somme de vingt cinq livres et à chacun des dits experts la somme de trente sols ... lesquelles sommes ci-dessus reviennent à la somme de huit vingt seize livres dix sols.

Lesquelles sommes pour être payées et avancées par le dit Rolland pour le dit sieur Sardiny, comme son procureur spécial.

Ce jourd'hui sixième jour de octobre mil six cent trois.

Signatures ...

Transcrit par Jean-marie Schio le 31 janvier 2012

00000